

N° 202 AOÛT 2008

SOMMAIRE

- P.2 DANS LES ÉTABLISSEMENTS - AFFECTATION DES TZR
 - P.3 RENTRÉE 2008 - FORMATION SYNDICALE
 - P.4 ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF
- Ce numéro comporte un encart : Bienvenue au SNES

Les élus SNES à vos côtés

Le 16 juillet dernier, s'achevait la FPMA consacrée aux affectations des TZR. Les commissaires paritaires du SNES pouvaient débiter leurs vacances, avant les retrouvailles avec l'administration fin août. Ce jour-là s'achevait un cycle de plus de deux mois, pendant lequel les élus SNES ont représenté les personnels de l'académie face à une administration souvent retorse, en exerçant comme chaque année un contrôle paritaire sur les opérations de mutation, de promotion de grade et de notation.

Depuis l'information assurée en amont des opérations jusqu'à l'annonce des décisions du recteur, en passant par la défense collective et individuelle des collègues dans les instances, les élus SNES-FSU ont, seuls ou presque*, fait vivre le paritarisme et honoré la confiance témoignée par la profession lors des élections professionnelles de décembre 2005, qui leur avaient donné la majorité (55%) dans l'ensemble des CAPA.

En décembre prochain, les certifiés, agrégés, CPE et CO-Psy éliront à nouveau leurs représentants. Le syndicat de la profession comptera alors sur vos suffrages comme vous avez pu compter sur son action ; il s'agira pour les personnels, à un moment crucial de l'histoire de l'Éducation nationale et de la fonction publique, de reprendre la parole face au ministre et aux zéloteurs de sa politique.

* nous ne polémiquerons pas sur l'absentéisme des élus de certaines autres organisations, muets de toute façon quand ils se donnent la peine de siéger.

Eric Michelangeli, Jean-Pierre Laugier.

Le secrétariat académique 2008-2009



Richard Ghis
Secrétaire général
Mathématiques
Cig la Peyroua, Le Muy



Jean-Pierre Laugier
Secrétaire général adjoint
S.V.T.
Lyc Parc Impérial, Nice



Alain Galan
Secrétaire administratif
Technologie
Cig Vallées du Paillon, Contes



Maryvonne Guignonnet
Secrétaire départementale 83
Lettres modernes
Cig Cousteau, La Garde



Julie Bagge
Philosophie
ZRAM1, Lyc Apollinaire, Nice



Corinne Gioanni
Secrétaire générale adjointe
Lettres modernes
Lyc E. d'Orves, Nice



Eric Michelangeli
Secrétaire général adjoint
Histoire-Géographie
Lyc Calmette, Nice



Gilles Depresle
Trésorier
Mathématiques
Lyc Augier, Nice



Jean-Paul Clot
Secrétaire départementale 06
Histoire-Géographie
Lyc Parc Impérial, Nice



Pierre-Fabrice Giovanazzi
Histoire-Géographie
Lyc E. d'Orves, Nice

Édito

Dialogue de sourds ou entêtement ?

Les mois d'étés auraient pu être, pour notre ministre et le gouvernement, propices à la réflexion, à l'analyse des erreurs commises et à la prise en compte des exigences de la profession. Les puissantes mobilisations de l'année scolaire passée les y invitaient, et Xavier Darcos semblait même, fin juin, un peu plus enclin au dialogue...

Mais quelle que soit la saison, ce gouvernement n'a qu'un objectif, la réduction du coût du service public d'Éducation, et qu'un langage, celui de la provocation.

La liste est longue : suppression de 13200 postes au budget 2009, au détriment de nos conditions de travail et de l'avenir de la jeunesse, mort annoncée de la formation initiale en IUFM pour les lauréats des concours de recrutement, records d'hypocrisie battus sur l'assouplissement de la carte scolaire et sur l'accompagnement éducatif...

Comme si tout cela ne suffisait pas, il nous faudrait supporter un ministre-matamore qui plastronne dans les médias, se félicitant de ses succès imaginaires (l'attribution d'une prime annuelle de 500 euros aux collègues acceptant au moins 3 HS confirme l'impuissance du ministre à « fourguer » ses heures supplémentaires à la place des postes qu'il a fermés !), et annonçant l'allongement à venir du temps de présence des enseignants dans les établissements... Cela laisse mal augurer de la réforme du lycée à venir, alors que les discussions qui viennent de s'engager entre le ministère et les organisations représentatives révèlent déjà des divergences profondes, tant sur les orientations pédagogiques que sur l'évolution du service des enseignants.

Nous ne baisserons pas les bras, et nous poursuivrons avec combativité la défense de nos métiers, du service public d'Éducation et plus largement du service public dès la rentrée en refusant collectivement les heures supplémentaires qui dégradent les conditions de travail de nos autres collègues et qui en mettent d'autres au chômage. Popularisons nos demandes et notre vision du système éducatif et discutons dès le 1er septembre des actions d'ampleur à mener au plus vite et de leur rythme.

Bonne rentrée à toutes et tous !

**RICHARD GHIS,
NICE, LE 3 AOÛT.**

30% :

c'est le taux de mutation volontaire dans notre académie !

Même si le service public doit être assuré sur l'ensemble du territoire académique, la mobilité choisie et volontaire des personnels enseignants est de plus en plus mise à mal. Moins d'un enseignant sur trois demandant volontairement sa mutation obtient satisfaction.

Grâce à la mobilisation de tous les commissaires paritaires du Snes-Fsu, le projet de mouvement a cependant été amélioré sensiblement. Cela a permis à plus d'une cinquantaine de collègues d'obtenir satisfaction.

61% :

c'est le taux de réponse positive aux demandes de révision de la notation administrative

54 certifiés et 7 agrégés ont contesté leur notation, cela correspond à un volume à peu près stabilisé depuis deux ans. Cependant cette année encore certains établissements sont sur la sellette (lycée Bonaparte, collège Jean Moulin, collège Saint-Hilaire), et certaines appréciations faisant référence à la maladie ou à un congé maternité subsistent malheureusement.

La pugnacité de vos élus aura permis de faire supprimer ces références, qui n'ont rien à voir avec la manière de servir, et d'assurer transparence et équité dans la notation donc la promotion de l'ensemble des collègues.

18% :

c'est l'augmentation du volume de promotions à la hors classe pour cette année scolaire.

Il aura fallu attendre le milieu du mois de juin pour que le gouvernement annonce une augmentation significative du volume de promotions à la hors classe. Ce n'est pas le fruit du hasard mais bien des mobilisations répétées des personnels. Cela ne gomme pas le contentieux salarial avec notre employeur mais offre tout de même la perspective d'un débouché de carrière après le 11^{ème} échelon pour tous les collègues ayant une carrière complète.

DANS LES ÉTABLISSEMENTS

HEURES SUPPLÉMENTAIRES, HEURES POSTE : DROITS DANS NOS BOTTES !

PAR

CORINNE GIOANNI



Au prix de 400 suppressions de postes à la rentrée, le recteur décline dans notre académie la politique ministérielle de casse du service public d'Éducation en imposant aux établissements et donc aux collègues, des volants d'heures supplémentaires indécents, scandaleux ! C'est collectivement, par des engagements à refuser ces heures supplémentaires dans les établissements et par les luttes menées en mai et juin que les personnels de l'académie ont dit NON à cette politique outrageuse pour nos métiers et nos élèves.

NON à cette politique outrageuse pour nos métiers et nos élèves.

D'ores et déjà, de nombreuses pressions ont été exercées sur les collègues pour tenter d'imposer des

heures supplémentaires : menace de réduire les horaires disciplinaires aux horaires plancher, menace de refuser les cumuls de fonction ou de ne pas satisfaire les vœux formulés pour les emplois du temps.....plus que jamais, il faut tenir bon ! Dès la prérentrée, au moment où les emplois du temps et services seront communiqués aux intéressés la bataille se poursuivra dans les établissements.

AFFECTATION DES TZR

AU PAYS D'UBU ROI, LES AFFECTATIONS DES PERSONNELS DANS LA TOURMENTE.

PAR

RICHARD GHIS



Si certains avaient encore des doutes sur la gestion chaotique et à courte vue du ministre, et du recteur de l'académie de Nice, le bénéfice du doute n'est plus de mise. La FPMA de rattachement et d'affectation des TZR l'illustre parfaitement. Jugez plutôt à travers ce florilège.

En Lettres modernes

Suppression d'un poste au mois de mars au lycée Renoir à Cagnes-sur-mer et d'un poste au lycée Beauissier à La Seyne-sur-mer, réaffectation des collègues par mesure de carte scolaire dans des collèges et apparition d'un bloc moyen provisoire de ...18h. au mois de juillet dans chacun de ces lycées. Depuis leur collège de «repli» les deux collègues apprécieront certainement !

En Allemand

Suppression d'un poste occupé par une collègue au lycée hôtelier de Toulon au mois de mars, apparition au mois de juillet d'un bloc moyen provisoire de 15h pour affecter un stagiaire pendant que la collègue qui occupait le poste devient TZR sans affectation !

En Anglais

Suppression d'un poste occupé au mois de mars en anglais au collège du Rouret, apparition début juillet d'un bloc moyen provisoire de 18H, cherchez l'erreur !

En Espagnol et en Italien

Trois collègues se voient imposer une affectation sur trois établissements, ce qui montre le mépris du plus haut niveau de

notre administration pour les personnels et pour nos métiers, ainsi que leur refus de prendre en compte les contraintes pédagogiques. Ce ne sont pas les conditions d'exercice de notre métier qui importent mais « l'optimisation des ressources disponibles » : un spectre hante le rectorat, celui du « contractuel évitable »...

À noter : absence de l'inspection d'Espagnol et silence assourdissant de celle d'Italien.

En Japonais et en Portugais

Des heures d'enseignement doivent être assurées en japonais mais l'académie ne dispose d'aucun enseignant titulaire.

En revanche, alors que l'enseignement du portugais n'existe pas dans notre académie, nous avons deux enseignants TZR dans cette discipline !

En SVT

Une affectation sur trois établissements (2 collèges et un lycée), soutenue de surcroît par l'IPR de la discipline qui démontre une drôle de conception de la défense de sa discipline et un respect tout particulier de notre métier.

Plus que jamais soyons mobilisés dès la pré-rentrée pour dénoncer la casse de nos métiers et du service public d'Éducation par des politiques irresponsables tant au plan national qu'académique.



UNE RENTRÉE DE COMBAT.



PAR
MARYVONNE GUIGNONNET



ET
JEAN-PAUL CLOT

Parce qu'à la rentrée, nous serons dans la lutte et que comme à l'accoutumée, ça se verra, quoiqu'en dise N. Sarkozy, la section académique du SNES a décidé lors de son Conseil Syndical du mois de juin d'un plan d'actions.

Le projet politique voulu par N. Sarkozy est à l'opposé de celui que défend le SNES avec la FSU. Dans l'Éducation, la succession de mesures décidées unilatéralement traduit une conception

Dans l'Éducation, la succession de mesures décidées unilatéralement traduit une conception ségrégative et consumériste de l'école

et ségrégative et consumériste de l'école ramenant la responsabilité de la réussite ou de l'échec à l'individu et sa famille. Dans le même temps

l'ampleur des suppressions de postes aggrave l'appauvrissement de l'offre de formation et continue de porter atteinte aux conditions d'études de nos élèves aussi bien au lycée qu'au collège et aux conditions de travail des personnels.

Ainsi, cette année scolaire aura été marquée par des mobilisations puissantes et répétées, le plus souvent dans l'unité, qui ont bousculé le gouvernement (annulation du projet sur la fin du paritarisme, augmentation du nombre de promues à la Hors Classe). Mais, sur certains dossiers, en particulier sur celui des suppressions d'emplois (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite) et sur l'augmentation du volume des heures supplémentaires (« travailler plus pour gagner plus » !), nous n'avons pas encore réussi à faire reculer le gouvernement. C'est aussi le cas du dossier des retraites et du pouvoir d'achat des actifs comme des retraités.



Dans la suite des actions de 2007, le refus collectif des heures supplémentaires dans les établissements, les pétitions signées en grand nombre constituent un point d'appui important et une première étape dans les luttes à mener à la rentrée scolaire. Il s'agira de ne pas se laisser imposer plus d'une heure supplémentaire (voir article sur le sujet).

Nous appelons les collègues à :

- se réunir dès la pré-rentrée pour faire le point sur la situation locale et nationale et pour décider collectivement des actions à mener,
- envoyer un-e représentant-e à l'Assemblée Générale des sections d'établissement qui aura lieu le **mercredi 3 septembre** à la Bourse du Travail de Toulon pour le département du Var et au local du SNES pour le département des Alpes-Maritimes,
- appeler les TZR à participer à la réunion d'information et d'accueil qui se tiendra le même jour, même lieu à 17 heures après l'Assemblée Générale des sections d'établissement,
- contacter les fédérations de parents d'élèves pour les informer des conditions de la rentrée et construire des actions communes et convergentes,
- envoyer un communiqué de presse expliquant les conditions de rentrée,
- conduire, dès les premiers jours de la rentrée des actions dans les établissements : occupations, rassemblements, distributions de tracts ...

Des formes et de la mobilisation que prendra l'action de rentrée décideront des suites du mouvement au niveau académique et national. Plus que jamais, il est important d'être présents au Conseil Syndical Académique de rentrée le **lundi 8 septembre** à Nice.

FORMATION SYNDICALE

MILITER DANS L'ÉTABLISSEMENT, INTERVENIR EN CA.

Mardi 21 octobre 2008 de 9h30 à 17h.

Alpes-Maritimes : lycée d'Estienne d'Orves à Nice.

Var : lycée Rouvière à Toulon.

Accompagnement éducatif, bivalence, non respect des dédoublements réglementaires, conseil pédagogique, heures supplémentaires....

C'est au quotidien, au sein de l'établissement et en CA que peut s'initier la riposte syndicale.

Programme :

-Faire respecter l'autonomie de l'action syndicale : la vie syndicale, droits syndicaux au sein de l'établissement..

-Informer et initier un débat syndical dans

l'établissement : l'heure d'information syndicale, l'affichage syndical.

- Intervenir en CA : règles de fonctionnement, budget, ...

-Assurer la liaison avec les sections départementales et académique.

Attention

La demande d'autorisation d'absence est à déposer un mois avant la date du stage.

Modèle à télécharger et à reproduire sur le site académique : www.nice.snes.edu rubrique

«Stages syndicaux»

Vies scolaires dans l'opacité et en danger !

Après la disparition programmée des Mi-Se, l'imposition du recrutement local d'assistants d'éducation et le recrutement de contrats de droit privé, une nouvelle étape dans la déstructuration des vies scolaire est franchie. C'est maintenant de façon unilatérale, sans même une information dans les instances concernées que le recteur a décidé de diminuer le volume global des heures d'AED privant de fait les établissements d'un certain nombre de moyens de surveillance ! Il oblige aussi de fait les employeurs que sont devenus les chefs d'établissement à proposer des contrats avec des quotités de travail moindres. Sur ce dossier, la transparence n'est pas de mise et les problèmes risquent d'être nombreux dès les premiers jours de la rentrée.



Formation continue des personnels : un droit à utiliser

Le PAF nouveau est en ligne (www.ac-nice.fr rubrique : personnels/formation continue/accès direct paf). N'hésitez pas à vous connecter. Un guide de consultation papier, seul moyen d'avoir un aperçu complet de l'offre, est disponible dans les salles des profs.

Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 30 septembre 2008.

La formation continue est un droit, vous avez la possibilité de demander l'équivalent de 6 journées de formation.

Nous avons veillé lors du comité technique paritaire traitant de cette question à imposer au recteur un équilibre entre les demandes de l'institution (les stages à public désigné) et les formations disciplinaires offertes aux collègues (stages à public volontaire). Nous avons une nouvelle fois demandé que les formations n'aient pas toutes lieu au second trimestre de l'année scolaire.

Calendrier des intances syndicales 2008-2009

Conseils syndicaux académiques

Le conseil syndical académique est composé des membres élus par les syndiqués à la commission administrative académique et d'un représentant par établissement. Il tient le rôle de «parlement» de la section académique entre les congrès.

Calendrier

Lundi 8 septembre 2008 : local du SNES à Nice

Jeudi 13 novembre 2008 : Var

Vendredi 9 janvier 2009 : Var

Lundi 22 juin 2009 : local du SNES à Nice

Congrès académique

Tous les deux ans, le congrès propose, réfléchit, tranche. C'est le laboratoire d'idées de la profession.

Calendrier

Jeudi 12 et vendredi 13 mars 2009 : Var

Réunion d'accueil et d'information des collègues TZR

Mercredi 3 septembre
à 17 h

Nice : local du SNES

Toulon : bourse du Travail

Heures supplémentaires :

**Darcos en échec
pédagogique...**

Imposer des heures supplémentaires aux personnels et aux salariés, c'est la politique phare du président, du premier ministre, du ministre de l'éducation, de tout le gouvernement et de sa majorité. En dépit d'une campagne de communication organisée par les gourous de la publicité et du marketing médiatique, ils peinent tous pour convaincre.

Alors, le ministre Darcos peu avare en suppressions de postes et en « bonnes idées de bon sens » continue de meubler, à défaut d'améliorer le service public d'Éducation.

Pour la rentrée 2009, tout enseignant qui acceptera au moins 3 heures supplémentaires se verra remercier par une prime annuelle de 500 euros.

Moi, je veux bien mais si en plus je pouvais avoir une photo dédiée du ministre !

Alain Galan

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

AU PAS DE CHARGE !



PAR
MARYVONNE GUIGONNET



ET
ALAIN GALAN

Que ce soit sous la forme de la prise en charge des « orphelins de 16 heures » en collège ou de la remise à niveau des lycéen-nes en difficulté avant la rentrée des classes, la mise en place de l'accompagnement éducatif se généralise. À la rentrée 2008, il sera proposé dans tous les collèges sans qu'aucun bilan n'ait été tiré de l'expérimentation faite dans les établissements « ambition réussite », comme d'habitude. En ce qui concerne les lycées, les dispositifs « réussite scolaire » prévus dans 200 établissements (4 dans notre académie) sont mis en place au prétexte de réponse à la demande des lycéen-nes qui ont manifesté en mai-juin contre les suppressions de postes, pour un meilleur encadrement et plus de moyens pour réussir. Depuis longtemps, des initiatives existent en matière d'accompagnement éducatif : les enseignant-es, CPE, Co-Psy ont toujours essayé de mettre en place des dispositifs, des projets pour lutter contre l'échec scolaire. Pour autant, personne n'a jamais douté que le premier facteur de réussite était la diminution d'élèves par classe et, c'est une évidence pour tout le monde, que la réussite scolaire dépend aussi de facteurs économiques, sociaux et familiaux.

Il faut être très vigilant : l'accompagnement scolaire ne peut se confondre avec le soutien qui est l'affaire

des enseignant-es et qui doit figurer à l'emploi du temps des élèves (ex des 2 h d'ATP en sixième) ; son externalisation ne saurait être généralisée et renvoyée uniquement aux associations qui entreraient dans l'école ; la volonté de proposer hors temps scolaire des activités artistiques et sportives ne doit pas conduire à la diminution des heures obligatoires d'arts plastiques, de musique et d'EPS. Enfin, de façon générale, il ne peut justifier la suppression d'heures de cours, voire la disparition de certaines disciplines.

L'accompagnement éducatif pose aussi des problèmes matériels et organisationnels aux établissements. Ainsi, les « lycées de la réussite » n'ont pu être ouverts avant la dernière semaine d'août dans l'Académie car la Région ne voulait pas, à juste titre, imposer des heures sup aux agents de service ; de même, l'ouverture des collèges après les heures de cours pose le problème de l'adaptation du règlement intérieur, de l'organisation des transports scolaires en campagne...

Enfin, son « financement » est critiquable : les intervenant-es sont payé-es uniquement en heures supplémentaires et éventuellement un CAE, des étudiant-es en lycée, pourquoi pas des retraité-es viendront renforcer « l'équipe » qui s'occupera de l'accompagnement éducatif. Si c'est un projet phare pour le gouvernement, on notera que les moyens alloués sont ridicules et ne créent pas d'emplois de titulaires à l'heure où des milliers de postes ont déjà été et seront encore supprimés cette année scolaire. Encore une fois, la réponse du gouvernement à la demande sociale n'est pas à la hauteur.

**Encore une fois,
la réponse du
gouvernement à
la demande so-
ciale n'est pas à
la hauteur.**



Assemblée générale des sections d'établissements

Mercredi 3 septembre à 14 h

- Faisons le point sur les conditions de rentrée

- Engageons l'action dès à présent

Nice : local du SNES

Toulon : bourse du Travail